

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté modificatif n° 884 à la décision n° 607 fixant la composition de la commission de l'examen d'entrée en classe d sixième, session 1967

n° 884 à la

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
23 mai 1967

Numéro JO
n° 7 du 01/07/1967

Date du numéro
1 juillet 1967

TEXTE INTÉGRAL

L'article 3 est modifié ainsi qu'il suit : 'Au lieu de : «Ali-Sabieh : Commission de surveillance seulement. <Dikhil : Commission de surveillance seulement: « Vice-président : M. Vidal, instituteur ; «Membres : «M. Gérard, instituteur ; <M. Ruff, instituteur. < Tadjoura : Commission de surveillance seulement : «Vice-président: M. Stamm, directeur d'école : < Membres : <M. Haye, instituteur; «M. Romanetto, instituteur », Lire : <Ali-Sabieh : Commission -de surveillance et de correction. «Dikhil: Commission de surveillance et de correction: « Vice-président : M. Stamm. directeur d'école: « Membres : «M. Haye, instituteur ; «Romanetto. instituteur. <Tadjoura : Commission de surveillance et de correction : «Vice-président : M. Vidal, instituteur ; < Membres : «M. Gérard, instituteur ; «M. Ruff, instituteur.» Le reste sans changement.